

CFPN fiches examen d'entrée

Par **bruce**, le **20/03/2010** à **13:22**

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai présenté le CFPN en ayant suivi la prépa à l'année, fais un master 1 de droit notarial ainsi que le CSEN, j'ai donc tous les cours touchant au notariat et surtout j'ai été admis au CFPNP pour 2010-2011

[color=#FF0000:37dbwc2s]Votre message a été édité par Jeeecy[/color:37dbwc2s][[/color]

Par **jeeecy**, le **20/03/2010** à **19:50**

Bonjour,

en tant que futur notaire, votre message est une honte !

que faites-vous du droit d'auteur?

et ce d'autant plus que ce thème a déjà été abordé sur le forum, et que la sanction a toujours été identique...

Merci de ne pas renouveler de telles propositions sur Juristudiant

Jeeecy

Par **bruce**, le **20/03/2010** à **20:08**

Ahh le droit d'auteur: vaste programme.

Cette grande notion veut tout et rien dire. C'est très 'journalistique' et politiquement correct de s'insurger en brandissant le droit d'auteur, c'est dans la mode actuelle de juger avant même de s'interroger.

Malheureusement la pensée, la doctrine, les réflexions sont d'autant de choses incorporelles qu'il est aisé de les contourner: changer une virgule, un mot, supprimer une phrase ou réorganiser les idées et cela devient de la réinterprétation, de l'appropriation; ça aussi c'est à la mode on entend tous dire ça dans la nouvelle star. C'est tendance de s'approprier les

choses.

Bref, un petit philosophe avait déclaré un jour: oups je risque de violer ce cher Nietzsche, la gaya scienza.

Je vous laisse à votre gai forum.

Par **jeeecy**, le **20/03/2010** à **22:27**

Mais bien sur...

Vous faites ce que vous voulez du droit d'auteur, mais vous êtes ici sur un forum qui respecte le droit d'auteur

et ça m'étonnerait beaucoup que votre future profession s'assoit comme vous sur cette notion...

;)

De toute façon si les règles de ce forum ne vous conviennent pas, passez votre chemin Image not found or type

Par **mathou**, le **21/03/2010** à **12:28**

Bonjour,

Ce qui me gêne surtout est que tu étais lié à la prépa par contrat.

Tu as donc fourni une somme contre une prestation, et tu utilises cette prestation dont tu n'es pas l'auteur à titre onéreux auprès du public, sans doute en contravention avec les stipulations de la convention qui la plupart du temps prévoient une clause d'usage exclusif.

S'il y a une violation, elle est contractuelle. En principe, pour passer l'examen d'entrée du CFPN, tu as au minimum une maîtrise de droit et tu as étudié le droit des obligations et le droit spécial des contrats, donc tu comprends ce dont je parle. Tu devrais faire attention à ce genre de messages sur internet car les prépas et les notaires y sont attentifs, contrairement à ce que l'on pourrait penser, et particulièrement en région parisienne. Dans ton message, tu indiques que tu as fait le CSEN en plus d'un M1, une prépa et l'année, il suffit de consulter les listings et de procéder par élimination pour te retrouver... et ce ne serait pas la première fois que ça arriverait. Quand bien même tu aurais créé une boîte mail spécifique à la vente des documents rédigés par la prépa ou le CSEN.

Tu n'as peut-être pas commencé les cours de déonto mais il y a des choses avec lesquelles il faut rester prudent et intègre.

Maintenant, en qualité de secrétaire de l'association gérant le forum, j'aurais apprécié que tu

demandes l'autorisation aux administrateurs ou modérateurs pour publier une annonce, conformément à la Charte du forum et à la netiquette. Cela aurait évité ces envolées lyriques un peu café du commerce.

Par **bruce**, le **21/03/2010** à **14:55**

Mille excuses pour la violation de la charte du forum, cest vrai se se battre pour défendre un site ce n'est pas facile. Je connais.

Après bon, vendre des fiches s'est toujours fait, d'ailleurs c'est l'énorme nuance avec le fait de vendre des cours tout fait sans reformulation, réflexion et travail approfondie en amont. Bref dans mon cas le droit d'auteur se défend quelque peu.

Je pensais arriver sur ce forum et trouver un fonctionnement similaire à ce que l'on peut trouver sur d'autres forum et où les annonces de vente de cours sont en nombre incalculable.

Je ne voudrais faire de tords a votre forum.

Ps: personne ne signe de contrat lors de l'inscription a la prepa

bien a vous

Par **Alexeif**, le **11/09/2011** à **17:45**

Bonjour . Vendez vous toujours vos cours ?????
Préparant le concours je suis intéressé !

Contactez moi au plus vite par mail
ougluck_61@hotmail.com

Merci

Par **sophie19**, le **11/09/2011** à **18:27**

réorganiser les idées et cela devient de la réinterprétation, de l'appropriation; ça aussi c'est à la mode on entend tous dire ça dans la nouvelle star. C'est tendance de s'approprier les choses.

ça m'a fait pensé à quelque chose, un prof nous avait dit que quoique l'on s'imagine, tout ce qu'on écrit, même si on le lit tous de la même façon, on l'aura interprété chacun différemment et on le restituera autrement.

D'où, selon lui, l'inutilité de vouloir un autre cours que celui des 650 étudiants qui peuplent l'amphi.

Bref, je cherchais le mot qu'il donnait à ce phénomène, mais je ne trouve plus. Ca ressemblait à "cryogénisation", mais c'était forcément autre chose !

il voulait dire que son cours allait de toute manière être pris et restitué autrement par nous tous. Dès lors que c'est un cours pris/noté et non écrit par lui, ce n'est plus le sien.

Par **Coka**, le **04/04/2012** à **12:02**

Bonjour

Nous sommes étudiantes au Cfpn et nous vendons nos fiches pour l'examen d'entrée au Cfpn. Celles ci couvrent l'ensemble du programme écrit + oral. Les fiches oral sont construites a partir des annales et contiennent une intro deux parties et deux sous parties rédigées. N'hésitez pas a nous contacter.

Bon courage a ceux qui passent l'examen

Par **duc**, le **25/05/2012** à **10:02**

bnjr, je suis intéresse par vos cours, contactez moi svp.06 32 55 53 18
psaureilhan@laposte.net

Par **duc**, le **25/05/2012** à **10:06**

A l'aide, j'ai besoin des cours et des fichier pour préparer l'examen d'entrée cfpn

Par **duc**, le **28/05/2012** à **18:21**

Bnjr, a combien vous vendez les cours? En ce moment,j'attends les résultât de mon M1.

Par **ventefichescfpn**, le **10/07/2012** à **18:57**

Etudiantes diplômées du CSEN Paris et ayant suivi les prépa de l'examen d'entrée du CFPN, nous vous proposons l'intégralité des documents nécessaires nous ayant permis à toutes de réussir l'examen à savoir:

l'intégralité des cours TRES COMPLET et A JOUR nécessaires à la révision de l'examen écrit soit 11 matières à savoir : succession, droit des personnes et de la famille, régimes matrimoniaux, libéralités, droits civil, suretés, droit commercial, entreprises en difficultés, droits des obligations, procédure collectives, contrats spéciaux.

Exercices de prépa: corrigés dissertation, commentaires de textes

Tous les sujets du grand ORAL traités un à un sous la forme de dissertation (2 parties/ 2 sous- partis comme demandé à l'examen), soit plus de 80 sujets traités et rédigés.

N'hésitez pas à nous contacter: ventefichescfpn2011 at gmail.com
Nous vous souhaitons bonne chance pour la réussite de cet examen!

écrivez nous sur
ventefichescfpn2011 at gmail.com

Par **Camille**, le 11/07/2012 à 09:58

Bonjour,
Le tout rédigé intégralement par vos propres soins ou s'agit-il de copies illégales ?
(voir la discussion ci-dessus)

Avez-vous bien lu...

<http://www.juristudiant.com/forum/charte-de-bonne-conduite-a-lire-avant-de-poster-t11.html>

Notamment le point n°10 ?

[smile17]

Par **Coka**, le 11/07/2012 à 10:48

Oui les fiches ont été entièrement rédigées par nous mm. Nous y avons passé du temps.
Cela s'en ressent au niveau de leur qualité.

Par **duc**, le 11/07/2012 à 11:03

a combien vous les vendez?

Par **Camille**, le 11/07/2012 à 12:29

Re,
[citation]Oui les fiches ont été entièrement rédigées par nous mm. Nous y avons passé du temps. Cela s'en ressent au niveau de leur qualité.[/citation]
Je n'en doute pas... [smile25]

Par **tinhouette**, le 11/07/2012 à 20:06

bonjour, je suis intéressée par tes cours portant sur la préparation à l'examen d'entrée du

CFPN, combien les vends tu?

Par **papuche**, le **02/03/2013 à 23:51**

bonjour à tous!

j'ai du mal à m'y retrouver avec tous les sites même si peu donne de réelles infos est ce que quelqu'un peut m'aider concernant les modalités d'inscription à l'examen d'entrée et/ou une bonne prépa d'été?

merci de votre réponse

Par **la force de la loi**, le **31/05/2013 à 12:58**

bonjour à tous

je viens de réussir ma licence 3 droit privé.

La prépa à l'examen d'entrée du CFPN dure combien de temps?
Comment en trouver de bonne qualité ?

Selon vous combien de temps faut il pour réviser l'examen d'entrée, à partir de quand, largement (je ne veux pas être prise de court mais avoir le temps de largement réviser) doit on se mettre à réviser?

Où peut on trouver le programme de révision de l'examen d'entrée?

Où peut on trouver les informations nécessaires pour l'inscription à l'examen d'entrée ?

enfin où peut on trouver les statistiques sur les résultats d'admission à l'examen d'entrée ?

Beaucoup de questions...

Merci pour vos réponses !

Par **Yn**, le **31/05/2013 à 14:23**

Mettez-vous à jour.

La formation du CFPN a été réformée. Il n'y a plus d'examen d'entrée : il faut être titulaire d'un M2 (autre que notarial, évidemment), trouver un stage rémunéré de 31 mois et voir son dossier validé par la commission du CFPN.

Par **anonyme**, le **15/06/2013** à **09:50**

Bonjour,

La réforme passe en 2014, donc septembre 2013 est la dernière année pour présenter le concours. Après il faudra un M2 et je crois que ce sera sur dossier.

Par **Master1notariat**, le **16/06/2013** à **21:46**

Bonsoir à tous,

je viens d'obtenir mon M1 de droit notarial et envisage de présenter l'examen d'entrée du CFPN; pourriez vous m'indiquer des prép. d'été fiables? Par ailleurs je voulais savoir si l'examen d'entrée était abordable pour un étudiant ayant simplement suivi une année de Master I droit notarial et n'ayant pas de "facilites" particulières!